

Motion d'ajournement

[Traduction]

Ce qu'il nous faut, c'est protéger les enfants, et non être traités comme des enfants.

[Français]

A mon avis, le projet de loi actuel nous traite tous comme des enfants et je pense que le gouvernement fédéral devrait prendre une position beaucoup plus éducative et préventive vis-à-vis de l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants qu'il le fait actuellement dans un tel projet de loi. La première partie du projet de loi est acceptable, la deuxième ne l'est absolument pas.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: En conformité de l'article 66 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: L'honorable député de Kenora—Rainy River (M. Parry)—Le commerce extérieur—Le droit à l'exportation du bois d'oeuvre / La fermeture de scieries; l'honorable député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier)—La Loi sur les langues officielles—La supposée crainte du gouvernement d'un ressac dans l'Ouest—On demande des précisions / Les allégations concernant la Loi—La position du gouvernement; l'honorable député de Windsor—Walkerville (M. McCurdy)—La science et la technologie—La vente d'une société canadienne à une société américaine / Le transfert technologique.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Hnatyshyn: Que le projet de loi C-54, tendant à modifier le Code criminel et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, je vais participer au débat sur un des projets de loi les plus importants qui ait été présenté à la Chambre depuis des années.

Le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) a dit qu'il visait à protéger les Canadiens contre la violence, la dégradation et l'exploitation sexuelle des enfants. Aucun député ne nierait qu'il faut absolument essayer d'atteindre ces objectifs. Par contre, sous prétexte de vouloir lutter contre la violence, la dégradation et la pornographie qui mettent en cause des enfants, le gouvernement a présenté un projet de loi extrêmement dangereux, qui constitue en fait une mesure très rétrograde pour la société canadienne.

Au lieu d'être axé sur la lutte contre la violence, la dégradation et l'exploitation des enfants, le projet de loi C-54 reflète une mentalité dangereuse, puritaine et d'extrême droite.

[Français]

En effet, monsieur le Président, ce projet de loi classe comme pornographique la représentation de toute relation sexuelle quelle qu'elle soit. Monsieur le Président, c'est là l'approche de la majorité morale au Canada. C'est l'approche qui fera du Canada le pays le plus puritain du monde occidental. En effet c'est un essai de tenter de plaire à l'extrême droite conservatrice et aux groupes de pression au sein du caucus conservateur de l'aile droite.

Monsieur le Président, ce que nous avons ici, c'est un effort pour donner un petit cadeau à l'extrême droite du caucus conservateur.

[Traduction]

Si ce projet de loi soulève un tollé de protestations dans toutes les régions du pays et dans toutes les couches de la société, il a un ou deux partisans. Lynne Scime, présidente nationale de REAL Women of Canada en est une. Que dit-elle à propos du projet de loi C-54? Voici ce qu'elle dit:

Dans les ténèbres, on décèle une lueur d'espoir sous la forme du projet de loi C-54 du ministre de la Justice, M. Raymond Hnatyshyn. Le gouvernement fédéral propose enfin un véritable projet de loi conservateur.

Un des dinosaures conservateurs dont j'ai parlé approuve la mentalité des REAL Women of Canada. Elle ajoute ceci:

Maintenant que M. Hnatyshyn a dit ce que nous voulions qu'il dise, il nous appartient de coordonner nos efforts et de l'exhorter à tenir bon.

Il existe d'autres possibilités, monsieur le Président. Les membres du Nouveau parti démocratique prennent la pornographie pour ce qu'elle est. C'est une forme de littérature haineuse orientée contre les femmes. La pornographie raconte des mensonges au sujet des femmes. Elle leur enlève leur dignité et leur caractère humain. Elle réduit les femmes en fait à des vagins et à des seins. C'est de la misogynie au bout du compte. L'industrie de la pornographie fait des affaires d'or en répandant cette forme de haine parmi la population. Et comme nous sommes résolument contre pareille publicité, nous ferons l'impossible pour empêcher cette industrie de prospérer.

Cela fait déjà passablement de temps que le nouveau parti démocratique, dans le cadre de sa politique, demande des mesures rigoureuses contre toute publication qui encourage la violence, la coercition, les mauvais traitements et la dégradation de l'être humain. Nous avons également présenté des instances pour empêcher la production et la distribution des publications qui illustrent ou encouragent l'exploitation sexuelle des enfants. Nous avons réclamé des sanctions sévères contre les contrevenants. Au demeurant, c'est dans cette perspective que nous présenterons justement des amendements pertinents au comité chargé d'étudier ce projet de loi. Si jamais le gouvernement faisait amende honorable, s'il tournait résolument le dos aux zélés du mouvement fondamentaliste du Canada, aux puritains résolument anti-sexe dans leur façon d'envisager cette question, si jamais, dis-je, il trouvait le courage de faire la distinction entre érotisme et pornographie, nous serions fiers alors de soutenir une mesure reflétant une telle politique. Mais nous ne retiendrons pas notre souffle en attendant, monsieur le Président.